

Contribution de l'ASC aux ODD de l'ONU

Synopsis



L'Aquaculture Stewardship Council (ASC) a réalisé une évaluation, la première du genre, des contributions directes et indirectes de son programme à chacun des 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et des 169 cibles ou sous-objectifs de ces ODD. Ce projet est l'une des nombreuses initiatives entreprises par l'ASC pour innover et mener une aquaculture responsable.

Le rapport [« Road to Sustainable Aquaculture » du Blue Food Partnership](#) souligne clairement le rôle de l'aquaculture responsable dans la contribution potentielle aux ODD. L'évaluation de l'ASC peut fournir une approximation de la façon dont un programme de certification vérifiable et transparent de l'aquaculture peut contribuer à proposer des déclarations crédibles sur les ODD des Nations Unies.

Une méthodologie a été développée pour analyser comment le programme ASC (notamment ses référentiels et ses éléments d'assurance) aborde les ODD. Cette méthode permet de déterminer quels objectifs des ODD entrent dans le champ d'application du programme ASC et évalue la performance des fermes certifiées ASC par rapport à ceux-ci. Les résultats quantitatifs sont rapportés sur système de notation à code couleur.

Principaux résultats

La moitié (49 %) des 169 sous-objectifs des ODD peuvent être considérés dans le cadre de la filière aquacole et par conséquent également du travail de l'ASC. Le programme ASC répond à plus de 80 % de ces sous-objectifs, soit « Bien » soit « Très bien ». « Très bien » 40,2 %, « Bien » 41,5 % et « Partiellement » 18,3 %.

L'ASC contribue aux ODD suivants d'une manière particulièrement forte et concrète : **ODD 2** (Faim «zéro»), **ODD 6** (Eau propre et assainissement), **ODD 12** (Consommation et production responsables), **ODD 14** (Vie aquatique), **ODD 15** (Vie terrestre), **ODD 16** (Paix, justice et institutions efficaces), **ODD 17** (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Contribution de l'ASC aux 169 sous-objectifs des ODD



■ Non considéré ■ Partiellement ■ Bien ■ Très bien

49% des sous-objectifs sont pris en compte dans le programme ASC, dont 80% « Bien » ou « Très bien » traités

Les 17 ODD des Nations Unies sont abordés par le programme ASC, mais l'ASC prend en compte différemment les sous-objectifs de ces ODD. Selon les objectifs visés, entre 16 % et 75 % des sous-objectifs sont pris en compte.

Le programme s'aligne également fortement sur les objectifs liés à l'**ODD 1** (Pas de pauvreté), l'**ODD 8** (Travail décent et croissance économique), l'**ODD 10** (Inégalités réduites) et l'**ODD 13** (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques).

Contribution moyenne de l'ASC par ODD

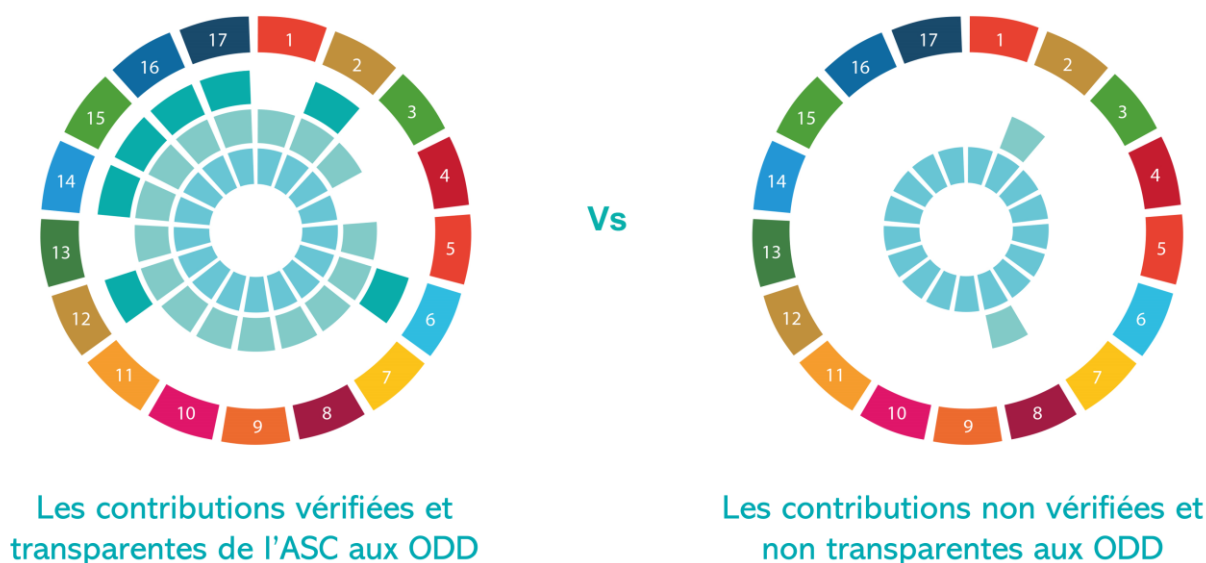


L'ASC contribue aux 17 ODD à des degrés variés

ASC a étendu l'analyse holistique à la comparaison de ses performances en matière d'ODD à «non vérifiables» et «non transparentes». Le constat : alors que l'aquaculture peut et pourrait contribuer de manière significative aux ODD, sans fournir d'assurances indépendantes et transparentes, elle ne peut pas démontrer de manière crédible ses contributions positives aux objectifs spécifiques des ODD. C'est une opportunité manquée. Le graphique suivant montre ces écarts entre la production aquacole non certifiée, qui ne peut pas justifier de manière transparente sa contribution aux ODD, et comment le programme ASC contribue manifestement à la crédibilité des allégations concernant les ODD.

Crédibilité des allégations de l'ASC :

Les différences de contribution aux ODD dans la filière aquacole



L'analyse des lacunes (certification non transparente sur les critères de l'ASC) révèle des domaines dans lesquels des référentiel de durabilité volontaires (VSS, *Voluntary Sustainability Standards*) crédibles - telles que les membres à part entière de l'ISEAL - peuvent aider à assurer ces objectifs. Cela ajoute de la valeur aux fermes dont la responsabilité peut être vérifiée, ainsi qu'à ceux qui s'approvisionnent en produits aquacoles auprès d'elles.

- L'évaluation de la réalisation des ODD peut aider les institutions, les gouvernements, les financiers, les entreprises, les industries et les autres parties prenantes à intégrer des indicateurs de performance des ODD dans leurs travaux d'élaboration de politiques et d'évaluation et à enrichir les connaissances dans le domaine de l'aquaculture.

- Une justification quantifiable et transparente par un tiers indépendant atténuera les allégations de *green-washing* des ODD

- Au-delà de la filière aquacole, la méthodologie de notation des ODD proposée offre une voie pour mesurer et comparer de manière holistique les contributions de tous les secteurs ou industries aux ODD et à leurs objectifs à Horizon 2030.

- L'ASC encouragerait les organisations aquacoles et d'autres industries à commencer à cartographier et à quantifier objectivement leurs progrès détaillés et justifiés vers la réalisation de tous les objectifs pertinents des ODD, et que ces évaluations soient publiées au profit de toutes les parties prenantes.

Le rapport complet, incluant la méthodologie et l'évaluation des ODD et des sous-objectifs des ODD sera publié à l'automne 2022. L'ASC révisera ensuite régulièrement ce premier rapport.